



## PROGRAMME D'ETUDES

(1) Relations internationales et études diplomatiques de l'UE

(2) Transatlantic Affairs

## ANNEE ACADEMIQUE

2023-2024

## SEMESTRE

2

## TITRE DU COURS

Le rôle de l'aide humanitaire dans l'action extérieure globale de l'UE : cadre et pratique

## PROFESSEUR(S) DU COURS

Andrea KOULAÏMAH

## ASSISTANT(E) DU COURS

Jacopo GIRAUDO

## TYPE DU COURS (OBLIGATOIRE, À OPTION)

(1) Cours à option

(2) Cours à option / Elective course

## CREDITS ECTS

4.5

## LANGUE D'INSTRUCTION

Français

## 1. OBJECTIFS DU COURS

Ce cours à option vise à situer et analyser l'aide humanitaire dans l'action extérieure globale de l'UE. Trente ans après l'apparition d'une politique autonome d'aide humanitaire, le cours se penche sur les enjeux, défis et évolutions qui caractérisent l'action humanitaire de l'UE dans un contexte géopolitique européen et global transformé, surtout après l'offensive russe contre l'Ukraine, avec – comme toile de fond - des tendances lourdes telles que l'impact croissant du changement climatique, une interdépendance sanitaire accrue, la connectivité croissante et la digitalisation.

Le cours couvre les relations complexes entre l'aide humanitaire et les autres politiques extérieures de l'UE, comme la politique étrangère et de défense, l'aide au développement, ainsi que les dimensions externes de certaines politiques internes comme la politique migratoire, la lutte contre le changement climatique, la santé - devenue une priorité au moment de la pandémie, ou la protection civile. Dans ce cadre, le cours examine les acteurs qui façonnent l'aide humanitaire européenne : Commission, Parlement, Service Européen pour l'Action Extérieure, Conseil, États membres, opinion publique, ONGs et organisations internationales etc.

Le cours aborde également le rôle, la perception et la contribution de l'UE au niveau du « système humanitaire international » et des grands débats qui s'y tiennent. Sans être l'objet principal du cours, cette composante permettra aux étudiant·e·s de se familiariser avec ce système, ses acteurs et parties prenantes, et les tensions et débats qui l'animent. Le positionnement de l'UE sur la défense de l'espace humanitaire et du respect du Droit Humanitaire International et les ramifications que cela peut avoir sur le plan diplomatique, surtout dans des contextes de conflit, sera abordé.



Une fois le décor planté, et en s'appuyant sur des cas réels, le cours se penche plus concrètement sur l'action humanitaire de l'UE et les moyens à sa disposition : budget, capacité d'intervention propre, partenariats, réseau opérationnel, politiques thématiques, levier politique etc. Les contraintes et la gestion des risques sont également mis en avant.

Le cours, conçu comme un séminaire participatif, s'appuie sur l'expérience vécue, mettant en évidence le fonctionnement concret de l'action humanitaire européenne dans des contextes spécifiques de crise et son interaction avec l'écosystème humanitaire international et avec les autres politiques de l'UE. Il comprend également un apprentissage pratique, en termes d'élaboration de documents politiques non académiques.

À l'issue de ce cours, l'étudiant·e aura acquis une compréhension approfondie :

- du cadre institutionnel et politique et des enjeux de l'action humanitaire de l'UE dans un contexte géopolitique bouleversé ;
- du fonctionnement pratique et opérationnel de l'action humanitaire de l'UE ;
- du fonctionnement et des caractéristiques principales du système humanitaire international actuel (acteurs, structures et organisations, enjeux).

L'étudiant·e sera également en mesure :

- d'analyser les interactions entre la politique humanitaire et les autres politiques extérieures (ou les volets externes de politiques internes) de l'UE ;
- de préparer une note de briefing politique, ou une stratégie de plaidoyer, qui transmet un message bien argumenté et percutant/pertinent pour le/la destinataire du message.

## 2. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Ces objectifs sont liés aux acquis d'apprentissage suivants du programme **Relations internationales et études diplomatiques de l'Union européenne**:

- 1.2 Le(a) diplômé(e) peut décrire, expliquer et illustrer l'état actuel de la recherche scientifique dans le domaine des relations extérieures de l'UE dans un sens large et est capable d'évaluer de façon critique les résultats de cette recherche.
- 1.3 Le(a) diplômé(e) a une bonne connaissance de l'architecture institutionnelle et des processus de prise de décision dans l'UE et en particulier dans les relations extérieures de l'UE.
- 1.4 Le(a) diplômé(e) a acquis une connaissance approfondie des aspects politiques, juridiques et économiques de l'action extérieure de l'UE et peut utiliser ces informations pour contextualiser et interpréter de nouvelles situations.
- 1.5 Le(a) diplômé(e) est capable d'intégrer à la fois connaissances et compréhension des différents domaines de l'action extérieure de l'UE et de différentes disciplines connexes (comme les sciences politiques, relations internationales, droit, économie) à l'interface entre les affaires de l'UE et la politique mondiale.
- 2.2 Le(a) diplômé(e) a une capacité de réflexion critique sur les problèmes dans les affaires internationales et européennes, peut adopter des points de vue bien informés et les communiquer efficacement aussi bien oralement que par écrit, qu'il ou elle travaille de façon autonome ou en équipe.
- 2.3 Le(a) diplômé(e) peut, de façon indépendante, formuler une question de recherche dans le domaine des affaires européennes, trouver, sélectionner et évaluer de façon critique les sources pertinentes, répondre à la question en utilisant des concepts et des méthodes typiques et présenter ses résultats de recherche en ligne avec les règles éthiques de la discipline.



- 2.4 Le(a) diplômé(e) est capable de traiter une grande quantité d'informations dans un court laps de temps et de travailler efficacement et effectivement grâce à la planification, l'organisation, l'établissement de priorités et le respect des délais.
- 2.5 Le(a) diplômé(e) a la maturité intellectuelle et les compétences nécessaires pour évoluer de manière responsable et autonome dans un contexte professionnel au niveau national, européen ou international et la capacité de suggérer une éventuelle action qui contribue à la résolution de problèmes de façon créative.
- 3.4 Le(a) diplômé(e) a acquis des compétences professionnelles spécifiques pertinentes à la pratique de l'action extérieure de l'UE, mais également transférables à de nombreux autres domaines dans les secteurs public et privé.

Ces objectifs sont liés aux acquis d'apprentissage suivants du programme d'études **Transatlantic Affairs**:

- 1.2 Le(a) diplômé(e) peut décrire, expliquer et illustrer l'état actuel de la recherche scientifique dans le champ des affaires transatlantiques, entendu largement et peut, conformément à son domaine de spécialisation, apprécier de manière critique les résultats de cette recherche.
- 1.3 Le(a) diplômé(e) a une bonne connaissance, en fonction de son domaine de spécialisation, des systèmes politiques et/ou juridiques, des structures économiques et des principales politiques internes et externes de l'Union européenne et des Etats-Unis.
- 1.4 Le(a) diplômé(e) dispose de connaissances dans les aspects historiques, politiques, légaux et économiques des affaires transatlantiques ainsi que dans les domaines d'action qui revêtent une importance essentielle pour les affaires transatlantiques. Il ou elle peut utiliser ces connaissances pour contextualiser et interpréter de nouveaux développements.
- 1.5 Le(a) diplômé(e) peut intégrer des connaissances et une compréhension de divers domaines des affaires transatlantiques (comme l'économie, les relations internationales, les études juridiques, la science politique) ainsi qu'adopter une perspective européenne et américaine sur les affaires transatlantiques.
- 2.2 Le(a) diplômé(e) a la capacité de réfléchir de manière critique à des problèmes en matière transatlantique, d'adopter des points de vue éclairés et de les communiquer de manière effective oralement et à l'écrit, en travaillant individuellement ou en groupe.
- 2.3 Le(a) diplômé(e) peut transformer de manière indépendante des problèmes transatlantiques complexes en une question de recherche dans le domaine large des affaires transatlantiques et, en fonction de son domaine de spécialisation, trouver, sélectionner et évaluer de manière critique différentes sources, répondre à la question en utilisant les concepts et les méthodes appropriés et présenter les résultats de la recherche conformément aux règles éthiques en vigueur dans son domaine de spécialisation.
- 2.4 Le(a) diplômé(e) peut traiter une grande quantité d'informations et, en fonction de son domaine de spécialisation, analyser de manière appropriée des sources pertinentes en un temps limité et en suggérant plusieurs actions possibles qui contribuent à résoudre des problèmes d'une manière créative.
- 2.5 Le(a) diplômé(e) a la maturité intellectuelle et les compétences pour prendre des responsabilités et fonctionner de manière autonome dans un environnement professionnel national ou international, particulièrement dans un contexte transatlantique et pour travailler de manière efficace et efficiente par la planification, l'organisation, l'établissement de priorités, le respect des délais, la coopération par-delà les frontières culturelles et l'entretien d'un réseau professionnel.

### 3. CONTENU DU COURS

- Module 1 : Cadre conceptuel, historique et institutionnel de l'action humanitaire de l'UE
- Module 2 : L'action humanitaire de l'UE dans une Union géopolitique : quelle place pour les principes humanitaires dans la politique étrangère ?
- Module 3 : L'aide humanitaire de l'UE en pratique
- Module 4 : Rôle et positionnement de l'UE sur les grandes thématiques humanitaires internationales



## 4. METHODE D'ENSEIGNEMENT

- Sessions interactives
- Participation d'un ou de deux intervenant·e·s extérieur·e·s, professionnel·le·s de l'humanitaire, sur un thème spécifique du cours (à confirmer)
- Présentation d'un exposé oral en équipe
- Rédaction d'une note politique

## 5. MATERIEL D'ENSEIGNEMENT

Veillez vous référer au site intranet du Collège d'Europe afin de pouvoir accéder au plan du cours intégral ainsi que la liste de lecture complète pour ce cours.

## 6. EVALUATION

- Exposé oral en équipe : 15%
- Participation en classe : 10%
- Note politique (*briefing*, note de synthèse, stratégie de plaidoyer etc.) avec fiche méthodologique : 25%
- Examen oral final : 50%

En cas d'absence à l'examen oral, excusée par le Conseil Académique, un examen écrit (2h) comptant également pour 50% de la note totale aura lieu au cours de la session d'examen suivante.

Dans le cas d'un examen de rattrapage de seconde session, l'examen sera écrit (2h) et comptera pour 100% de la note.

Veillez vous référer à la page intranet du cours pour plus d'information et d'instructions.